

# SYNDICAT CGT MÉTAUX MONTPELLIER

## 3<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DU SYNDICAT MONTPELLIER, 30 MAI 2015

### FICHE DE CANDIDATURE À LA COMMISSION FINANCIÈRE ET DE CONTRÔLE

La commission financière et de contrôle est composée de trois camarades non membres de la commission exécutive (on ne peut être à la fois juge et partie).

Elle se réunit trois fois par an pour examiner les comptes avec le trésorier.

Ses membres peuvent assister au conseil syndical. Ils disposent alors d'une voix consultative leur donnant d'intervenir mais sans droit de vote.

Notez bien : L'ensemble des frais de déplacement des membres du conseil syndical est pris en charge par le syndicat.

### ACTE DE CANDIDATURE

La section syndicale \_\_\_\_\_, réunie le \_\_\_\_\_

A examiné et adopté la candidature suivante à la commission financière et de contrôle :

Nom : \_\_\_\_\_, Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_, Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Signatures du délégué syndical et du candidat

À transmettre, une fois rempli et signé à :

Syndicat CGT Métaux Montpellier  
474, allée Henri II de Montmorency  
34000 Montpellier